5.3 2019/42

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28

Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2019-38

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de la convocation 28/10/2019

Date d'affichage 08/11/2019

Le 7 novembre 2019 conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Etaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc.

Procuration:

Absents: DESBOIS Charline, MAURICE Roseline, PAJOT Marc. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. **Secrétaire**: MORTIER Céline

OBJET: DESIGNATION D'UN REFERENT PATRIMOINE POUR L'EGLISE

VU la notification de Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or en date du 14 octobre 2019 relative à la recrudescence de vols d'objets mobiliers, notamment d'orfèvrerie, dans les sacristies des églises de Côte-d'Or constatée depuis le printemps 2019, qui précise qu'il conviendrait de déterminer nommément une personne détenant une clé de l'église afin de favoriser les échanges et la surveillance des objets mobiliers de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

 DESIGNE Madame Eliane MANIERE DRZAZGA conseillerè municipale, référent patrimoine de l'église de Créancey.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire, Jocelyn CHAPOTOT